

RÈGLEMENTS DU TOURNOI 2008

- A- RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
- B- ÂGES RÈGLEMENTAIRE
- C- TOUTES LES CATÉGORIES
- D- UNIFORMES ET ÉQUIPEMENT
- E- LES PARTIES
- F- CLASSIFICATION
- G- NOTES
- H- CODE DE CONDUITE

A- RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Toutes les équipes des États-Unis doivent être affiliées à PONY. Les règlements sont tirés de l'Association de Softball Amateur du Canada. Toutefois, en cas de litige, les règlements suivants seront observés.

B- ÂGES RÈGLEMENTAIRES

Les joueuses de la catégorie benjamine (14U) doivent être nées le ou après le 1er janvier 1993 (PONY)

Les joueuses de la catégorie cadette (16U) doivent être nées le ou après le 1er janvier 1991 (PONY)

Les joueuses de la catégorie midget (18U) doivent être nées le ou après le 1er janvier 1989 (PONY)

C- TOUTES LES CATÉGORIES

1. Si une équipe décide de ne pas se présenter au tournoi après le 1er juin 2008, aucun remboursement ne sera émis. Avant cette date, un remboursement moins 25\$ sera émis en argent canadien.
2. Chaque équipe doit fournir une liste des athlètes participantes au tournoi et une photo d'équipe avant le 1er juin 2008. La liste officielle des joueurs pourra être modifiée au moment de la registration le 2 juillet lors de la réunion des entraîneurs. Cette liste demeurera la même pour toute la durée du tournoi.
3. Un minimum de neuf (9) joueurs prêts à jouer est nécessaire afin de débiter la partie.
4. Un maximum de vingt (20) joueurs par équipe sera accepté.
5. Si une équipe utilise tous ses substitus et qu'une blessure survient, le joueur blessé pourra être remplacé par un autre joueur ayant déjà participé à la partie.
JOUEUSES INCAPABLE DE TERMINER LA PARTIE
Si une joueuse se blesse ou est malade, l'équipe peut terminer la partie à 8 joueuses sans pénalité.
6. Chaque équipe, incluant tous les joueurs, doit être présente au parc 30 minutes avant l'heure prévue de sa partie. Si la partie ne peut débiter lors de l'appel de l'officiel, l'équipe incomplète perdra la dite partie par défaut. La direction du tournoi se réserve le droit d'accorder un délai.
7. Durant le tournoi à la ronde, une défaite par défaut donnera une victoire de 7 à 0 à l'équipe prête à jouer. Il en sera de même si une équipe décide d'abandonner le tournoi.
8. La direction du tournoi peut modifier le calendrier des parties en cas de mauvaise température ou de retards importants. Dans le cas échéant, des parties pourront être jouées sur des terrains additionnels, les équipes doivent demeurer disponibles.
9. Aucune pratique à l'avant champ ne sera permise avant les parties.
10. Les joueurs et entraîneurs expulsés d'une partie par un officiel seront suspendus de la partie en cours ainsi que la partie subséquente de l'équipe. La direction du tournoi se réserve le droit d'étendre cette suspension.
11. Si un protêt a lieu, un montant de cinquante dollars (50\$) CND ou US sera nécessaire sous forme de garantie. La partie sera arrêtée et une décision sera prise par le comité de protêt du tournoi. La partie continuera suite à la décision finale et sans appel de ce comité.
12. Les balles utilisées lors du tournoi sont des balles de douze (12) pouces: Worth PX2RYLC
13. La distance entre la plaque du lanceur et le marbre est de quarante (40) pieds et la distance entre les buts est de soixante (60) pieds.
14. La ré-entrée est permise.
15. En cas de délais, des mesures seront prises afin d'accélérer le déroulement des parties. Par exemple, 3 lancers d'échauffement, aucun regroupement au monticule, etc.

D- UNIFORMES ET ÉQUIPEMENT

1. Le règlement stipulant que les joueurs doivent porter des uniformes de même couleur, forme et style devra être respecté.
2. Le casque protecteur sera obligatoire pour le frappeur, le frappeur en attente et les coureurs sur les buts.
3. Les souliers à crampons de métal sont interdits.
4. Les équipements suivants seront obligatoires pour les receveurs:
 - * casque, masque et protège gorge
 - * plastron
 - * jambières
 - * protecteur pelvien
5. Le receveur ou la personne agissant à titre de receveur devra porter le casque, masque et protège gorge

15e Édition – Championnat international de balle rapide de Montréal

- durant la période d'échauffement du lanceur.
6. Les bâtons approuvés pour le tournoi sont ceux avec un facteur BPF de 1.20 ou moins. Tous les bâtons doivent être estampés "ISF approved". Vous pouvez trouver la liste de tous les bâtons réglementaires en suivant le lien suivant: [International Softball Federation](http://www.isfbadm.com)
 7. Les entraîneurs n'auront pas à porter l'uniforme ou les couleurs de l'équipe de même que les entraîneurs masculins n'auront pas à porter de casquettes (règlement canadien).

E- LES PARTIES

RONDE DE QUALIFICATION

1. Toutes les parties seront de sept (7) manches mais ne devront pas être terminées si l'équipe qui reçoit est en avance après six manches et demie (6 1/2).
2. Une différence de sept (7) points après quatre manches et demie (4 1/2), si l'équipe qui reçoit est en avance ou cinq (5) manches si l'équipe qui visite est en avance, mettra fin à la partie.
3. Une différence de quinze (15) points après deux manches et demie (2 1/2), si l'équipe qui reçoit est en avance ou trois (3) manches si l'équipe qui visite est en avance, mettra fin à la partie.
4. S'il y a égalité après la septième (7e) manche de jeu, une (1) seule manche additionnelle sera jouée avec le règlement international du bris d'égalité. Si le pointage demeure égal après cette manche additionnelle, la partie sera terminée. La manche additionnelle ne devra pas être complétée si l'équipe qui reçoit marque le point de la victoire. Le résultat final comptera comme une victoire, une nulle ou une défaite mais les points pour / contre seront calculés selon le pointage à la fin de la septième manche pour le classement des équipes.
5. Chaque équipe jouera un minimum de six (6) parties durant le tournoi : elle recevra trois (3) fois et visitera trois (3) fois.

RONDE FINALE (1/8 de finale jusqu'à la finale)

1. Le règlement international du bris d'égalité débutera à partir de la huitième manche advenant un pointage égal. Il sera en vigueur jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé.
2. Une différence de sept (7) points après quatre manches et demie (4 1/2), si l'équipe qui reçoit est en avance ou cinq (5) manches si l'équipe qui visite est en avance, mettra fin à la partie.
3. Une différence de quinze (15) points après deux manches et demie (2 1/2), si l'équipe qui reçoit est en avance ou trois (3) manches si l'équipe qui visite est en avance, mettra fin à la partie.

F- CLASSIFICATION ET BRIS D'ÉGALITÉ

Le classement final du tournoi à la ronde sera déterminé par le plus grand nombre de points. Une victoire donne deux (2) points, une nulle un (1) point et une défaite aucun point.

S'il y a égalité dans le classement, le classement final sera déterminé comme suit:

- 1- le plus grand nombre de victoires
- 2- le moins de points contres
- 3- la différence entre les points pours et les points contres (avec un maximum de +7 ou -7 par partie)
- 4- le plus grand nombre de points pour

Si l'égalité persiste après ces 4 critères, une partie de bris d'égalité de 3 manches sera jouée le dimanche matin à 7h00.

Une fois le classement par catégorie établi, la ronde finale débutera ainsi:

Seules les équipes se classant parmi les 12 premières positions passeront à la ronde finale le dimanche. Les 4 premières positions auront un laissez passer en quarts de finale. Pour les huitièmes de finale, la 12e position visitera la 5e position alors que la 11e position visitera la 6e, etc. A compter de cet instant, seules les gagnantes de ces parties continueront à jouer. Le tirage au sort déterminera l'équipe receveuse lorsqu'il y aura une "*" sur le calendrier des parties. Il n'y aura pas de partie pour l'obtention de la médaille de bronze.

G- NOTES

1. Les officiels du tournoi ne seront pas responsables des incidents pouvant survenir lors de la compétition.
2. Chaque équipe devra se procurer ses propres assurances.
3. La direction du tournoi verra à prendre des décisions finales et sans appels sur tous conflits pouvant survenir lors de situations imprévues et non établies dans ces règlements.

H- CODE DE CONDUITE

Le championnat international de balle rapide de Montréal a comme objectif premier de permettre à de jeunes athlètes de participer à une compétition de softball de haut niveau dans un environnement amical tout en favorisant une activité familiale. L'organisation encourage une compétition intense avec le plus haut degré d'esprit sportif, le respect des coéquipières, des équipes adverses et des officiels.

Les standards de comportement sportif et les règles de conduite sont attendus des joueuses, des entraîneurs et tout autre personne associée à la partie.

15e Édition – Championnat international de balle rapide de Montréal

- 1- Les entraîneurs doivent agir en tant que leader et doivent se soumettre aux principes suivants:
- Respecter les décisions des officiels et restreindre les discussions avec les officiels à l'interprétation des règlements. L'entraîneur ne doit pas constamment défier les décisions de jugement des arbitres.
 - Démontrer une attitude exemplaire dans le but de promouvoir le respect des opposants, des officiels et des spectateurs. L'entraîneur doit empêcher tout membre de son équipe de blasphémer ou de faire des remarques personnelles et désobligeantes envers l'équipe adverse, les officiels et les spectateurs;
 - Éviter les actions qui pourraient soulever une réaction antisportive de la part des joueuses et des spectateurs;
 - Conserver le contrôle de ses joueuses en tout temps afin de prévenir tout acte antisportif face aux opposants, officiels et spectateurs.

Actions posées:

Toute démonstration d'une attitude antisportive dénigrant l'équipe, le sport ou l'organisation du tournoi ne sera tolérée. Les actions suivantes seront considérées intolérables :

- Le retrait de l'équipe d'un terrain;
- Le refus de continuer une partie;
- Abus verbal ou physique envers les officiels (i.e. toute menace d'intimidation ou dommage fait par la force en poussant, frappant avec les pieds, lançant des objets ou en tentant de faire un contact physique, etc.) ;
- L'abus verbal ou physique des opposants ou de leur propre équipe (i.e., tout abus verbal ou physique des opposant ou propres joueuses ou entraîneur, incluant une tentative de frapper avec les bras, les mains, les jambes, les pieds ou l'équipement d'une manière agressive).

Effets:

L'entraîneur sera expulsé et un rapport d'incident sera donné par les arbitres par écrit ou verbalement à l'arbitre en chef ou à un ou des membres du comité organisateur au cas où d'autres sanctions seraient nécessaires immédiatement ou dans le futur.

- 2- Les joueuses, tout membre de l'équipe ou spectateurs accompagnant l'équipe doivent appliquer les mêmes règles d'esprit sportif tels qu'énoncées ci-haut. Dans le cas de violation de ces règles, les mesures suivantes seront prises:

Les arbitres donneront un avertissement à l'individu fautif et avertira l'entraîneur. Toute violation suivante par la même personne ou par un autre membre de la même équipe sera sujette à l'expulsion. Si les arbitres jugent que l'acte est flagrant, la personne fautive pourra être expulsée sans aucun avertissement.

Note : En cas d'offense majeure, le comité organisateur se réserve le droit de suspendre une équipe de sa participation au tournoi durant l'année en cours ou encore pour les années subséquentes.